

Wilaya de Bejaia
Commune de Toudja
Musée de l'Eau Toudja
Tel/Fax: 0 34 21 51 88

Wilaya de Mila
Commune de Grarem
Barrage de Béni Haroun
Tel/Fax : 031 55 55 35

CONVENTION DE COLLABORATION

ENTRE

LE MUSEE DE L'EAU - TOUDJA

ET

LE BARRAGE DE BENI HAROUN

La présente convention est conclue

Entre :

Le Musée de l'Eau de Toudja dont le siège est à Qàa n'Temri - Toudja, représenté par son Directeur, Mr. Idir CHIBANE, délégué par la Société Savante Gehimab Béjaia et l'A.P.C. de Toudja

et :

Le Barrage de Béni Haroun, dont le siège est à Sibari , représenté par son Directeur, Mr. Azzedine LEMANAA

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1: La présente convention régit la collaboration entre le Musée de l'Eau-Toudja (Wilaya de Bejaia) et le Barrage de Béni Haroun (Wilaya de Mila).

Article 2: Assistance pour l'exploitation scientifique et environnemental , promotion du tourisme de montagne et l'écotourisme .

Article 3: Sensibiliser les pouvoirs publics et les organismes privés sur l'intérêt et l'importance des projets du Barrage de Béni Haroun et du Musée de l'Eau de Toudja

Article 4: Soutien aux opérations éducatives et culturelles entraînant une fréquentation assidue du Musée de l'Eau et des structure d'accueil du Barrage de Béni Haroun

Article 5: Echange d'information , de documentation et d'expérience

Article 6: Participer aux célébrations de la Journée Mondiale de l'Eau et à l'organisation de la fête de l'eau de Toudja et du festival de l'eau de Béni Haroun

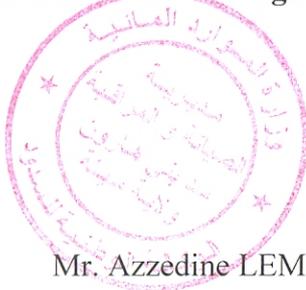
Article 7: réaliser en commun une exposition et publier la plaquette relative à l'activité

Article 8: Tout litige découlant de l'exécution de la présente convention sera réglé à l'amiable entre les deux parties.

Article 9: La présente convention entre en vigueur dès sa signature et reste valable pour une durée de deux années. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Toudja, le 26 Mars 2016

Le Directeur du Barrage du Béni Haroun



Mr. Azzedine LEMANAA

Le Directeur du Musée de l'Eau Toudja



Mr. Idir CHIBANE